Tribune des sections Genève, Vaud Médias et Télécom de

n°3 - 2019

Symmetric le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Actualités et victoires syndicales

Postmail

J'ai effectué beaucoup de visites sur le terrain ces derniers mois. Partout le même constat: les collègues ressentent beaucoup de pression et de stress. Productivité et flexibilité sont les maîtres-mots à Postmail. Trop souvent, les collègues travaillant à temps partiel doivent être à disposition de l'entreprise à 100%, ce qui les empêche d'avoir une autre activité régulière.

Cher(e) collègue, si tu es face à un problème, n'hésite pas à faire appel à syndicom. Si tu ne fais pas cette démarche, nous ne serons pas en mesure d'intervenir et de t'aider. Au début de cette année, syndicom a organisé une conférence de presse à Neuchâtel durant laquelle un presse-citron a été remis au responsable de la zone 502 de Postmail, M. Laneve, dénonçant ainsi les agissements malsains de cet individu à l'encontre de son personnel. Conséquence? Ce monsieur a décidé, officiellement de son propre chef, de quitter La Poste pour relever de nouveaux défis dans le privé. Bon débarras! Celui-là, les collègues jurassiens ne vont pas le regretter. Les responsables qui s'imaginent pouvoir diriger leur personnel «à coups de fouet» ou de sous-effectif permanent seraient bien inspirés de changer de méthodes. Visiblement, ils ne sont plus intouchables!

Postlogistics

Cet été, syndicom a remporté une grande victoire en obtenant une modification majeure dans le nouveau temps de travail «Mytime» pour les facteurs colis. Dès le 1^{er} septembre 2019, le temps effectif fera foi pour la distribution des colis. Et un accord a aussi été conclu pour indemniser les collègues pour la période de septembre 2018 à août 2019. Que du bonheur!

Réseau Postal

Le nouveau responsable de la région Genève - La Côte - Neuchâtel et Jura est connu, il s'agit de M. François Ceppi. Ce responsable a la réputation d'être à l'écoute et souhaite gérer son personnel avec bienveillance. Voilà une bonne nouvelle, si elle se confirme.

Concernant la nomination des responsables de secteurs, les entretiens sont en cours. Pour les quatre places, concernant la région Genève - La Côte, près de 50 personnes se sont portées candidates. La concurrence sera féroce. Verdict cet automne. Tous ces changements, tant au niveau de l'encadrement qu'au niveau de l'organisation, suscitent beaucoup d'incertitude et d'inquiétude pour l'ensemble du personnel de Réseau Postal.

Dans sa lutte contre la fermeture des offices de poste, syndicom a lancé une pétition nationale qui exige un moratoire jusqu'à ce que loi sur La Poste soit révisée et qu'elle entre en fonction.

Cher(e) collègue, il est très important que tu signes cette pétition, quel que soit l'endroit où tu travailles à La Poste. Faisons preuve de solidarité. Mais il est aussi très important que chacun(e) d'entre nous fasse signer cette pétition à 10 autres personnes, collègues, famille, voisins, politiciens ou autres. Il nous faut des milliers, que dis-je, des dizaines de milliers de signatures pour faire pression sur la nouvelle conseillère fédérale en charge du DETEC, Simonetta Sommaruga, afin que cette dernière impose un moratoire à La Poste.

www.monofficepostal.ch

Securepost

L'unité Securepost, qui s'occupe des transferts de fonds, fait face à une forte concurrence et à des difficultés économiques. Au début de cette année, elle n'a rien trouvé de mieux que de supprimer unilatéralement les avantages d'entreprise octroyés à ses collaborateurs, soit les bons de La Poste et l'abonnement demi-tarif. Et lors des négociations des mesures salariales 2019, les responsables de Securepost proposaient une prime unique de 200 francs à ses collaborateurs. Vous avez dit radin? Suite à l'échec des négociations, seul syndicom a fait appel à la commission de conciliation et a finalement obtenu gain de cause.

Les collègues de Securepost recevront finalement une prime unique de 450 francs. La preuve est faite: la lutte, ça paye!

IMS

Il semblerait que de nombreux collègues du service technique quitteraient l'unité IMS pour tenter leur chance dans le privé. Rien d'étonnant si leur situation est aussi mauvaise que celle des collègues nettoyeuses. Elles voient en effet leur temps de travail tellement réduit qu'elles ne sont plus en mesure de remplir les tâches qui leur incombent.

CarPostal

Plusieurs victoires ont été obtenues pour les collègues de CarPostal. Les négociations pour le travail gratuit ont permis d'obtenir un forfait de 10 minutes par jour pour les contrôles de sécurité. Ce qui veut dire concrètement que chaque chauffeur de CarPostal recevra 5 à 6 jours supplémentaires de repos dès cette année 2019. De plus, le partenariat entre syndicom, les commissions de personnel et CarPostal a été renforcé par un nouveau procédé avec voies de recours. Cette année, le personnel, au travers des commissions de personnel, sera associé à la conception de la planification des services pour 2020.

Coursiers à vélo

syndicom a conclu une nouvelle convention collective de travail pour les coursiers à vélo entrée en vigueur le 1er mai 2019. Elle règle et améliore les conditions de travail sur l'ensemble du pays. Le but à présent est d'inciter le plus d'entreprises possible à signer et à respecter cette CCT. Il est également important de syndiquer de nombreux collègues afin d'obtenir les critères pour pouvoir déclarer cette CCT de force obligatoire. La lutte, ça paye!

Michel Guillot, secrétaire régional logistique

Les 41 du Matin, tristes reflets de la situation de la presse

Les 41 du Matin – du nom des 41 personnes licenciées en 2018 par Tamedia suite à la fin du quotidien orange – sont enfin fixés sur leur sort. Plus d'un an après la perte de leur emploi et la parution du dernier numéro de leur titre, les anciens collaborateurs du journal populaire viennent en effet de recevoir la sentence du tribunal arbitral chargé de trancher de le conflit qui les oppose à leur ancien éditeur.

Celui-ci ayant refusé d'entamer de vraies négociations pour un plan social digne, la voie du tribunal arbitral avait dû être empruntée. Avec à la clé un plan social globalement plutôt bon et meilleur que la proposition de Tamedia. L'éditeur zurichois affirmait que son offre était généreuse et conforme aux pratiques de la branche, le Tribunal arbitral vient de lui répondre que non.

Mais plus de treize mois après la parution du dernier numéro du Matin Semaine, la situation professionnelle de ses anciens collaborateurs donne un éclairage assez parlant – mais aussi inquiétant – de la situation de la presse en Suisse romande. Avec des profils très variés, les 41 du Matin sont représentatifs des professionnels de la presse écrite. Jeunes journalistes fraîchement diplômés, employés proches de la retraite ou dans la tranche 50-60 ans, graphistes ayant fait toute leur carrière au Matin, collaborateurs extérieurs plus ou moins « dépendants » de leurs piges matinales, les situations étaient diverses. Mais la problématique identique: comment retrouver du travail dans un secteur déjà sinistré?

Treize mois après leur licenciement, la situation n'a rien de réjouissant. Sur les 41 personnes ayant perdu leur emploi, seules sept ont à ce jour retrouvé un travail financièrement équivalent ou presque à celui qu'elles occupaient au Matin dont quatre seulement dans le secteur des médias. Pour tous les autres, atteignant dans quelques jours ou semaines une année de chômage déjà, le quotidien est fait de recherches d'emploi, mesures d'insertion, stages ou encore petits mandats.

Une réinsertion d'autant plus difficile qu'en l'absence de plan social, une vraie réorientation est souvent financièrement impossible.

La situation particulière des licenciés du quotidien orange reflète bien celle de tous les professionnels de la presse écrite. Perdre son emploi aujourd'hui quand on est journaliste, correcteur, metteur en pages ou encore photographe signifie le plus souvent faire le deuil d'une situation professionnelle stable ou même abandonner définitivement un métier souvent choisi par passion. Principaux employeurs du secteur, les grands éditeurs doivent

absolument prendre leurs responsabilités sociales et économiques afin d'enrayer cette spirale qui pénalise les professionnels des médias, le droit des citoyens à bénéficier d'une information de qualité et par conséquent la démocratie.

Formation continue des collaborateurs afin de leur permettre de faire face aux bouleversements que traversent – et qui attendent encore – les médias, transition numérique qui ne doit pas se faire au mépris des emplois et de la qualité, renoncement aux bénéfices et aux dividendes démesurés exigés par les actionnaires: les grands éditeurs ont aussi de grandes responsabilités.

S'il est trop tard pour les 41 du Matin, à qui il reste aujourd'hui à tourner la page, les autres professionnels des médias méritent un futur plus motivant que l'espoir de ne pas perdre trop vite leur emploi.

Melina Schröter, secrétaire régionale presse et médias électroniques

Une presse de qualité et des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier!

Preuve qu'il vaut la peine d'être membre de syndicom.

Témoignage: Sylvie* travaillait depuis vingt ans à La Poste lorsqu'elle a été gravement atteinte dans sa santé en raison d'un cancer du sein. Après une année et demie d'absence pour suivre différents traitements médicaux, Sylvie, faisant preuve d'une grande volonté, a décidé de reprendre le travail à un petit taux d'activité. Car son combat contre la maladie lui avait fait perdre une partie de son énergie et elle était épuisée.

Au terme des deux ans de protection prévus par la CCT Poste, Sylvie avait atteint progressivement un taux d'activité de 50%. Son responsable lui adressa alors une lettre de licenciement au motif qu'elle n'était pas en mesure de travailler à 100%.

Heureusement, Sylvie était membre de syndicom depuis de nombreuses années. Sur le conseil de ses collègues, elle est venue me voir.

J'ai pris contact avec sa conseillère de l'assurance invalidité qui a, elle aussi, été choquée de la démarche d'un employeur se présentant comme social. Puis j'ai contacté le responsable de La Poste et je l'ai convaincu de retirer le licenciement au profit d'une convention tripartite A.I. – Poste – Sylvie, avec l'accompagnement de syndicom.

Durant deux ans, cette convention a permis à Sylvie de récupérer à son rythme son énergie.

Elle est à présent tirée d'affaire et a repris son travail à 100%.

*Prénom fictif

Michel Guillot

Fusion de Swisscom Customer Field Service et Cablex ou, devrait-on dire, externalisation

Le 1er octobre 1997, Telecom PTT est devenu Swisscom, avant d'entrer en Bourse quatre jours plus tard.

À la suite de cela, remaniements, externalisations et suppressions de postes n'ont pas cessé afin de répondre à la pression et à l'avidité grandissante des actionnaires. Les attentes de ces derniers et du Conseil fédéral augmentent chaque année en mettant la pression pour « une transformation du marché » .

En 2001, l'entreprise s'est séparée de sa division de construction de réseaux, donnant naissance à Cablex SA, qui deviendra la société numéro un de la planification, de la construction et de l'entretien du réseau de télécommunication.

Peu à peu CFS a grandi pour ne plus gérer uniquement le service d'assistance à la clientèle mais également le service technique s'occupant des grandes entreprises ainsi que celui de l'infrastructure des transmissions et du réseau mobile.

Suite à l'agrandissement de l'unité de mise en route en 2007 de Swisscom TV, le travail a fortement augmenté, nécessitant l'aide de diverses entreprises partenaires. Ces dernières ne sont pas uniquement venues soutenir l'entreprise dans son assistance à la clientèle privée mais également au fur et à mesure dans celle des PME.

S'en est suivi la création de MILA, qui n'est autre qu'une plateforme d'échanges de services, une sorte d'UBER mettant en relation les clients de Swisscom et les services de dépannage proposés par des entreprises tierces ou même des particuliers.

Ce ne fut que le début du questionnement, les collaborateurs du géant bleu ont constaté une baisse de travail.

Ce n'est réellement qu'en 2018 que plusieurs rumeurs d'externalisation du service technique de Swisscom CFS ont commencé à circuler. Mais à aucun moment ils ne seront confirmés. Au contraire, ils seront même démentis.

A la suite de différents articles parus dans la presse, Swisscom annonce finalement son souhait de se séparer de son service à la clientèle et de le transférer vers Cablex pour le 1er janvier 2020.

Ce choix est justifié par une volonté de renforcer les prestations que propose Cablex, en accroissant sa présence dans de nouveaux domaines d'activités et en proposant ses services à de nouveaux clients afin de ne pas se séparer des collaborateurs de Swisscom. L'entreprise annonce également que sa filiale voit actuellement sa charge de travail augmenter.

Ce transfert n'est pas une mince affaire, il concerne 1000 salariés qui vont venir s'ajouter à l'effectif de 1500 employés que compte

Cablex. Les conventions collectives ne sont pas les mêmes, les conditions se dégradent.

Aujourd'hui le service de dépannage Swisscom se voit forcé de vendre ses abonnements à sa clientèle et, suite à cette externalisation, il y a fort à parier que ces mêmes collègues devront le faire pour les clients de différents opérateurs. Comme si vous alliez chez votre garagiste VW pour qu'il vous conseille d'acheter une Peugeot.

Les collaborateurs traversent une période d'incertitude, ne sachant pas à quelle sauce ils seront mangés après la durée légale du maintien de la CCT de Swisscom, qui se terminera le 1^{er} janvier 2021.

Le soutien dans cette affaire ne viendra pas de la Commission du Conseil des États, qui a balayé la pétition visant à stopper la réduction de personnel.

Le comité de secteur télécom de la section Genève de syndicom

Affaire Gandur

La justice pénale donne raison au Courrier

Nouvelle victoire pour le Courrier dans l'affaire qui l'oppose depuis quatre ans au milliardaire Jean-Claude Gandur. Le classement de la plainte de l'homme d'affaires, qui accuse un journaliste du titre genevois de diffamation et de calomnie, a été entériné par la Cour d'appel de justice du canton de Genève. Le volet civil, où une procédure est également en cours, n'est en revanche pas terminé. Après avoir gagné en première instance, le Courrier a été condamné en seconde instance et fait à présent recours.

En juin 2015, le Courrier publiait un portrait du milliardaire Jean-Claude Gandur dans le cadre de la votation genevoise sur l'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH) à laquelle il désirait s'associer. Jugeant cet article attentatoire à son honneur, l'homme d'affaire lançait deux procédures – une au civil et l'autre au pénal - contre l'auteur de l'article, le journal et sa rédaction en chef. Si l'action civile est toujours en cours après une victoire du Courrier en 1ère instance et une défaite en seconde instance, les conclusions de la procédures pénales sont claires. Tant la qualité du travail du journaliste que la pertinence de ses sources et l'intérêt public des informations délivrées dans l'article sont reconnus par le tribunal.

Il est à espérer que les conclusions du Tribunal fédéral, auprès duquel le Courrier fait aujourd'hui recours, seront les mêmes. Et qu'elles ne suivront pas les reproches de l'arrêt de 2e instance à l'encontre du Courrier, accusé d'avoir « influencé l'opinion publique avant une votation ».

Accuser des journalistes de manipuler l'opinion en donnant des informations indépendantes et étayées revient à nier le rôle essentiel des médias dans le processus démocratique.

Il est de surcroit regrettable que, de plus en plus régulièrement, des personnalités mécontentes d'un article de presse se saisissent de la justice pour entraîner des rédactions dans des longues et coûteuses procédures non pas destinées à corriger une information erronée mais bien à mettre en péril financièrement des titres déjà trop souvent en difficultés économiques.

syndicom soutient toute l'équipe du Courrier dans son recours au Tribunal fédéral et rappelle le rôle primordial de ce titre engagé et indépendant des grands éditeurs pour la diversité de l'information. En tant que syndicat des médias, nous sommes également aux côtés de tous les journalistes, photographes et rédactions trainés en justice pour avoir simplement fait leur métier.

Source: syndicom.ch

Ne pas perdre sa vie à la gagner ou les joies de l'externalisation

Lors de la création de Cablex, entreprise du groupe Swisscom, une nouvelle CCT s'imposa. A Genève, notre section n'était pas d'accord avec les nouvelles conditions, qui péjoraient les conditions de travail et de salaire de nos collègues. Mais notre position étant minoritaire, l'accord s'appliqua.

Encore aujourd'hui les trente minutes déduites le matin et à la fin de la journée nous apparaissent abusives. Si nos collègues de La Poste ont dénoncé le travail «caché» et obtenu gain de cause, une campagne de ce type auprès de Cablex et de Swisscom est nécessaire. Nous parlons ici d'une heure de travail qui disparaît comme par enchantement du timbrage journalier.

En discutant avec des collègues de CFS, l'inquiétude est de mise. Ils ont l'impression d'avoir été « lâchés » dans la nature par Swisscom et sont surpris par la capacité d'absorption de Cablex. Nous sommes aussi sur nos gardes, car les garanties sont minces et nous ne sommes pas sûrs de ce qui va se passer, changement de carrière ou de métier, tout est ouvert. Quel volume de travail va t'on garantir aux anciens de CFS? MILA est là et le travail a tendance à se réduire.

Je compatis avec mes anciens collègues. Je sais depuis 1999 ce que veut dire être sur le fil du rasoir: réorganisations, suppressions de postes et travaux externalisés.

A cela il faut ajouter l'incertitude du lendemain. Incertitude qui ne s'estompe pas avec la retraite, ce doit être le système qui veut ça.

Une chose est certaine, une grande pression sera faite sur les salaires, ils seront revus à la baisse, les chiffres entendus font froid dans

Notre syndicat a là, devant lui, un grand chantier. Il faudra déjà veiller à ce que les accords aujourd'hui minimaux soient précisés et que des garanties soient données aux travailleuses et aux travailleurs. Ne serait-ce que pour la question concernant les vacances. Il est en effet toujours plus difficile voire impossible d'avoir 15 jours de vacances consécutifs.

Swisscom et Cablex sont majoritairement entre les mains de la Confédération mais le seul souci de Berne est de se remplir les poches. Ils font semblant, au Conseil fédéral et au parlement, de ne pas voir le rythme imposé à ces entreprises. Leur surveillance a été prise en défaut plus d'une fois. Là aussi notre syndicat se doit d'être plus incisif, on n'est pas là seulement pour compter les points! On se doit d'être offensifs pour défendre les droits de nos membres.

José Ramon Gonzalez, membre du Comité national groupement d'intérêt- retraité-e-s

Cette tribune est la vôtre!

Envoyez nous vos articles ou vos propositions à rédaction@syndicomge.ch

Chronique d'été d'un retraité

Religion:

Selon l'Eglise protestante, l'homosexualité est un don de Dieu. Quelle générosité! Les protestants auraient pu le demander aux catholiques, qui le savaient depuis longtemps.

Emigration:

Récemment encore, les émigrants se novaient. Autourd'hui, la situation a empiré: certains pays européens se les partagent. Qui prend quoi?

Exotisme:

Du Liban, je ne connais rien. Sauf les merveilleux cèdres majestueux et droits (pas comme Kanaan tout tordu) qui ornent nos beaux parcs.

Genève:

J'ai manqué la Journée des Fiertés. J'ai honte. Tant pis, j'assisterai au Défilé des Salopes.

Stauffer revient.

Enfin... aimerait revenir. Il est comme le glyphosate: on a du mal à s'en passer et pourtant c'est du poison.

Maudet,

c'est le contraire, il aimerait rester. Pourtant, c'est un menteur. Et un menteur qui coûtera cher aux contribuables du canton: 90 000 francs par année jusqu'à sa disparition. Sans compter les 20 000 francs mensuels actuellement, pour ne rien faire puisque son dicastère a été réparti entre ses collègues du gouvernement.

Tourisme et héroïsme:

Le responsable du tourisme de Fribourg, M. Clément, se plaint que son beau canton soit épargne par le tourisme de masse. Cela pourrait être dû à ses lacunes personnelles.

Mais je n'y crois pas. C'est certainement le résultat d'un conflit interne à sa personne. Connaissant parfaitement tous les lieux, bâtiments, églises, lacs, montagnes etc., il est entré - à son insu - en résistance. Il ne tient pas à livrer toutes ces beautés à des touristes qui photographient tout - sans prendre la peine de regarder vraiment - tout en dégradant les lieux, les bâtiments, les églises, les lacs et les montagnes.

Sûr que les futures autorités forcément plus clairvoyantes et moins cupides que celles d'aujourd'hui sauront reconnaître ses mérites. Alors, humblement, elles lui dresseront une statue qu'on pourrait nommer LA CLÉMENCE pour avoir su préserver d'un enlaidissement certain la ville de Fribourg et le canton de ce fléau qu'est le tourisme de masse.

Sport:

Le Servette FC a rejoint l'élite du football suisse. Bravo à tous.

Sport encore:

La multiple championne olympique et championne Caster Semenya est empêchée pas l'IAAF de courir le 800 m féminin. Elle est atteinte d'hyperandrogénie. Son corps produit NATURELLE-MENT trop de testostérone.

Pour continuer à courir la distance, elle est sommée de prendre un médicament susceptible de faire baisser son taux de testostérone. En clair, on l'oblige à se doper. Le juge qui a pris cette décision - à mon sens par pure jalousie - a manqué singulièrement de cette substance hormonale.

Dit vulgairement, il a, lui, manqué de c. Ce n'est pas grave, il pourra courir avec les filles.

Culture:

Lu récemment, une biographie consacrée à Sigmund Freud par Michel Onfray («Le crépuscule d'une idole»). Si vous avez l'intention de suivre une psychothérapie se ré-

clamant de sa méthode prochainement, ce livre de plus de 600 pages, paru en poche en 2016 et extrêmement bien documenté, pourrait vous être très utile. Pas sûr en revanche que vous persistiez dans votre intention de vous faire psychanalyser selon cette méthode après l'avoir lu. Si vous du monde sud-africaine n'aimez pas Freud, faites comme moi, ecoutez Mozart, c'est tellement plus

Retraités:

Allô! syndicom?

On a beau insister, l'abonné désiré ne répond pas. Depuis des années, les retraités syndicom de Genève essaient en vain d'atteindre leurs dirigeants à Berne.

A Berne ou ailleurs. Peu importe où. Peut-être même n'existent-ils plus. Disparus. Envolés. Leur écrire? Même résultat.

On comprend mieux pourquoi nos revendications - par ailleurs fort sages - ne sont pas entendues.

Pourtant, ces fantômes existent. Nous en avons la preuve: nos cotisations sont régulièrement préle-

Allô! syndicom?

Daniel Guerdat

La manifestation biennale organisée conjointement par syndicom et la SGD Swiss Graphic Designers le 28 septembre prochain sera résolument féminine cette année, avec quatre conférencières de qualité.

La 17° Journée romande de la typographie (JRT) aura lieu le 28 septembre à Nyon avec une fois encore des intervenants de très haute volée. La manifestation organisée tous les deux ans par syndicom et la SGD Swiss Graphic Designers verra se succéder au pupitre quatre femmes des caractères venues de Suisse, de France et de Grande-Bretagne. En marge de ces présentations, une exposition sera consacrée à un workshop d'étudiants de l'ECAL.

Spécialiste des caractères non latin et récompensée par la prestigieuse médaille TDC 2018 pour l'ensemble de son travail, **Fiona Ross** dirige la recherche «Women in type» à l'Université de Reading en collaboration avec **Alice Savoie**, une autre conférencière de la JRT 2019.

Créatrice de caractères et chercheuse en histoire de la typographie, la Française enseigne notamment à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

La graphiste **Tania Prill** a de son côté étudié la communication visuelle à la Haute Ecole d'art de Zürich ainsi qu'à celle de Brême où elle enseigne aujourd'hui après avoir remporté de nombreux prix internationaux.

La Genevoise **Silvia Francia**, membre fondatrice du collectif d'indépendants Le Belvédère, travaille principalement dans le domaine culturel comme affichiste, spécialiste en signalétique ou pour des identités de marques.

La JRT sera aussi l'occasion de découvrir le workshop des étudiants de 1re année du Master Type Design de l'ECAL mené par **Mitch Paone**, directeur artistique de l'agence DIA Studio, à Brooklyn.

Programme

08 h 30	Ouverture
09 h 00	Introduction
09 h 15	Fiona Ross (GB)
10 h 00	Silvia Francia (CH)
10 h 45	Tania Prill (CH)
12 h 00	Alice Savoie (F)
12 h 45	Apéritif dînatoire

Prix

Etudiant / apprenti membre syndicom Fr. 10.-; Membre syndicom Fr. 50.-; Etudiant / apprenti Fr. 40.-; Membre SGD Fr. 50.-; Non-membre Fr. 100.- Un tarif préférentiel pour les groupes est proposé aux écoles.

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire au plus tôt, votre inscription ne sera validée qu'une fois votre paiement reçu.

Ĉlôture : le 20 septembre au plus tard, dans la limite des places disponibles.

Inscription

www.journeetypo.info

Contact

Melina Schröter, secrétaire régionale syndicom, melina.schroeter@syndicom.ch 058 817 19 31

Lieu

UNI global union, 8-01 Av. Reverdil, 1260 Nyon.

En voiture

autoroute Lausanne-Genève, sortie Nyon.

En train

Arrêt gare de Nyon, 5 minutes à pied.



Vos secrétaires régionaux



Michel Guillot
Secrétaire régional Logistique
T. 058 817 19 24
E. michel.guillot@syndicom.ch



Catherine Tabary
Secrétaire régionale Télécom/IT
T. 058 817 19 34
E. catherine.tabary@syndicom.ch



Secrétaire régionale Médias

T. 058 817 19 31
E. melina.schroeter@syndicom.ch
Branche Presse, Communication visuelle,
Libraires, Médias électroniques,
Indépendants

Melina Schröter



Secrétaire régional Médias

T. 058 817 19 30
E. giuseppe.dimauro@syndicom.ch
Branche Industries graphiques
et emballages

Giuseppe Di Mauro

La raison du plus fort

Disons-le d'emblée, si un homme et une femme se disputent, « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». Cette réalité explique les inégalités dénoncées par 500'000 manifestants-tes - suisses le 14 juin. Jean De Lafontaine évoquait le droit. J'évoque ici la brutalité.

Nous sommes au 21 ème siècle et les statistiques sont effrayantes. Selon le ministre français de l'intérieur, une femme décède sous les coups de son partenaire tous les trois jours. Dans le monde en 2017, il y a eu 87'000 homicides de femmes. 54 % par des proches et 34 % par leur partenaire. Cette supériorité musculaire explique que depuis toujours ce sont les hommes qui ont rédigé les lois, organisé les sociétés et « transcrit les ordres des dieux » lorsqu'il a fallu justifier ce qu'il était difficile de justifier autrement.

Comme j'ai proposé la lecture du livre d'Olivia Galadé: « Le mythe de la virilité », je me fais un plaisir de signaler le dernier livre du juge fédéral en retraite Raymond Spira, : « Le chef de la femme » aux éditions Stämpfli à Berne. En juriste de haut niveau, Raymond Spira remonte jusqu'au code d'Hammourabi, le roi de Babylone mort en 1750 avant Jésus-Christ.

Il relève les articles de loi, les jurisprudences et les commandements de Dieu ainsi que les commentaires de ceux qui avaient à les faire appliquer. Il consacre de longues pages à l'ancien et au nouveau testament ainsi qu'au Coran. Il termine son étude par des références aux dispositions retenues par les diverses déclarations des droits de l'homme et par la Convention d'Istanbul qui vise à diminuer la violence à l'égard des femmes.

Les sentences qui ont si fortement imprégné la culture judéo-chrétienne commencent par la Genèse. Elle explique que l'homme a été créé à l'image de Dieu et que ce dernier lui a donné une compagne car il n'était pas bon qu'il reste seul. Il y a ensuite les prescriptions divines révélées à Moïse. Elles constituent le fondement du droit hébraïque. Leur autorité découle du fait

qu'elles sont divines, universelles et éternelles. Attention, on est précis. Dieu les a dictées il y a 3329 ans.

LesJuifs ont tiré de la Torah 248 commandements positifs, des devoirs, et 365 commandements négatifs, des interdictions. Raymond Spira se réfère ici à trois auteurs et ajoute que les femmes sont exemptées des commandements qui doivent être observés à des moments précis « pour leur accorder de la flexibilité dans l'exécution des tâches ménagères ».

Habitué des cultes du dimanche matin, je n'ai plus entendu, depuis longtemps, les nombreux passages cités par Raymond Spira, tirés de la Genèse, du Deutéronome, d'Isaïe, des Proverbes, de Job, de l'Exode, etc. Dans la lettre aux Éphésiens, 5, 21 à 24, Paul rappelle: « Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ. Que les femmes le soient à leur mari comme au Seigneur: en effet, le mari est le chef de la femme comme le Christ est chef de l'Eglise ». Le titre du livre était tout trouvé!

Dans la lettre à Timothée, 2, 11 à 15 Paul précise : « Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme. Qu'elle garde le silence. C'est Adam en effet qui fut formé le premier. Eve ensuite. Et ce n'est pas Adam qui se laissa séduire, mais la femme qui, séduite, se rendit coupable de transgression».

N'en jetez plus. Il me semble que l'Eglise catholique est plus fidèle à St Paul qu'au Christ qui a dit à la femme adultère dans Jean 8, 3 à 11 : « Moi non plus je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus ».

Pierre Aguet, le 15 juillet 2019

Syndicom Stressfer reside von Reministrina Sundaria Est Miller of the La communication Sundaria Est Miller of

Ensemble pour un monde du travail plus juste

syndicom est le principal syndicat des branches de la logistique, des télécoms, des médias, et de l'industrie graphique. Il compte dans tout le pays plus de 30'000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde.

Nous recherchons pour entrée en fonction immédiate ou à convenir un-e

Secrétaire régional-e (80%) Secteur Logistique Lieu de travail: Lausanne

En tant que secrétaire régional-e du secteur Logistique, votre champ d'activité principal porte sur les entreprises de distribution de colis (La Poste, DHL, DPD, etc.) sur l'Arc lémanique (Vaud principalement). Vous défendez le mouvement syndical avec conviction et enthousiasme. Vos tâches principales consistent à créer un réseau syndical qui sauvegarde les intérêts de la branche et revendique des conditions de travail dignes. Vous syndiquez, organisez et défendez les employés de la branche. Votre sens aigu de la communication vous permet d'établir le contact avec des personnes de tous horizons. De plus, vous menez des projets et des campagnes et êtes responsable de leur mise en œuvre. Vous vous engagez pour des campagnes d'envergure nationale dans la région.

Nous recherchons un-e collègue qui fasse preuve d'initiative et d'autonomie, avec le profil suivant:

- formation professionnelle achevée ou diplôme d'une école spécialisée
- expérience dans le travail syndical (comme militant ou professionnel) ou associatif
 sens de l'organisation, excellentes compétences communicatives et sociales,
- sens de l'organisation, excellentes compétences communicatives et sociales aptitude à syndiquer des membres
- conviction pour la défense des intérêts syndicaux
 intérêt pour les guestions politiques en lien avec le
- intérêt pour les questions politiques en lien avec la branche et engagement politico-social
 esprit d'initiative
- capacité à travailler de manière autonome esprit d'équipe
- capacité à négocier et à s'imposer
- bonnes connaissances du français parlé et écrit
- connaissance d'une langue de la migration (espagnol, portugais, italien, albanais, etc.)
- permis de conduire cat. B.

De plus, vous acceptez d'organiser votre travail de manière flexible et de travailler si nécessaire tôt le matin, le soir et le week-end. Votre terrain d'action est l'Arc lémanique, mais peut il s'étendre à d'autres régions de la Suisse romande.

syndicom offre non seulement des activités variées dans un environnement professionnel agréable, mais aussi d'excellentes conditions de travail.

Pour promouvoir l'équité dans l'équipe concernée, nous encourageons tout particulièrement les femmes à se porter candidates à ce poste.

Ètes-vous intéressé-e? Alors envoyez-nous votre dossier de candidature complet d'ici au 20 septembre 2019 à <u>personal@syndicom.ch</u> ou à syndicom, division du personnel, Monbijoustrasse 33, 3011 Berne.

En cas de questions, nous vous remercions de vous adresser à: Dominique Gigon, responsable régional romand, tél. 058 817 19 02.

Impressum

Rédaction

Bureau du comité de section

Mise en page

Claude Reymond

Correction

M.S.

Editeur responsable

syndicom Section Genève Rue des Terreaux-du-Temple 6 1201 Genève

www.syndicomge.org

Pourquoi faut-il une pétition pour maintenir les offices de poste?

Au cours des cinq dernières années, des centaines de milliers de signatures ont été recueillies lors de nombreuses actions de collecte de signatures contre des fermetures d'offices de poste. Jusqu'à présent, la politique fédérale s'est contentée de prendre des mesures symboliques. Il est temps que nous augmentions la pression. Le Conseil des Etats a déjà adopté une déclaration d'intention. D'ici la fin de l'année, des actions concrètes doivent suivre et une révision de la loi doit être présentée. Toutes les fermetures doivent être suspendues d'ici là.

Pourquoi les autorités politiques doivent-elles stopper La Poste?

Au cours des dix dernières années, La Poste a systématiquement réduit son réseau d'offices de poste. En 2010, il y avait encore 1955 offices de poste. En 2020, il n'en restera plus que 800 ou 900. Les alternatives proposées, telles que les agences, PickPost ou le service à domicile, ne sont que de demi-solutions, car elles ne peuvent pas offrir la gamme complète des offices de poste. Malgré la résistance massive de la population, La Poste a réussi à imposer le démantèlement. Aujourd'hui, les autorités politiques doivent lui fixer des limites.

Signez la pétition sur www.monofficepostal.ch